

Dimanche 15 avril
3^{ème} dimanche de Pâques



Dimanche 22 avril
4^{ème} dimanche de Pâques

La puissance de la résurrection

Dans l'évangile de Saint Luc, que nous entendons ce dimanche, la dernière apparition du Christ à ses amis atteste la réalité de la résurrection, mais elle en donne aussi le sens ultime.

Jésus vient d'abord affermir la foi de ses apôtres. Le témoignage des femmes ne les avait pas convaincus. Devant eux il accumule les preuves « *Touchez-moi, regardez, un esprit n'a pas de chair ni d'os et vous constatez que j'en ai* ». Surtout, il leur montre les signes distinctifs que personne ne peut lui disputer, ses mains et ses pieds percés par les clous, signes d'identité, mais surtout signes de son plus grand amour.

Mais Jésus veut aller plus loin. Il veut aider les apôtres à comprendre le sens de l'événement de Pâques ; il veut les faire basculer dans la véritable foi pascale qui est une confiance dans une présence nouvelle. « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde* ». Voilà pourquoi Jésus leur dit : « *quand j'étais encore avec vous*... c'est donc qu'il n'est plus présent comme avant.

Ainsi, les apôtres sont invités à entrer dans une confiance nouvelle et plus profonde en la résurrection et le Seigneur peut parler d'un témoignage à donner jusqu'au bout de la terre pour la conversion de toutes les nations du monde. A ces hommes lents à croire et remplis de crainte est confiée la mission qui leur demandera tant de courage et d'audace : « *c'est vous qui en êtes les témoins* ». Ils auront bien besoin de recevoir ce que le Père a promis et d'être enfin revêtu de la puissance de l'Esprit Saint.

Père Jean-Paul WEULERSSE



Les rendez-vous de la semaine

Dimanche 15

3^{ème} Dimanche de Pâques

A l'issue de la messe de 11h, 1^{er} pot de départ du père Jean-Paul

12h15 - Prière des frères

Du mardi au vendredi messe à 17h,

et messe le samedi à 9h et messe anticipée à 18h DANS L'EGLISE, Chapelle de la Vierge

Jeudi 19

19h30 - Veillée de prière « à Jésus par Marie » - Eglise

Dimanche 22

4^{ème} Dimanche de Pâques

12h15 - Prière des frères

Jeudi 26

19h30 - Veillée de prière « à Jésus par Marie » - Eglise

Samedi 28

09h30 - Mission de rue - Eglise

Dimanche 29

5^{ème} Dimanche de Pâques

12h15 - Prière des frères



ÉVANGÉLISATION DE RUE

Samedi 28 avril 2018 !

Beaucoup d'habitants de notre quartier n'entendent jamais parler de la bonté du Père. C'est le grand désir du Christ : les rejoindre et leur annoncer " *Dieu est tout proche !* " Cette rencontre, il veut l'accomplir à travers nous. À travers nos voix, notre écoute, nos sourires, notre fragilité même. À

travers l'humble et joyeux témoignage de notre vie avec Dieu.

**Au service de ce désir missionnaire de Jésus, nous vous proposons donc :
samedi 28 avril l'Évangélisation de rue**

9h30 Formation à la mission & café (rendez-vous dans l'église après la messe de 9h)

10h20 Louange et bénédiction des missionnaires

10h40 Mission de rue (en binôme)

12h00 Debriefing & action de grâce

Mission par la prière

Pendant l'évangélisation de rue, des personnes porteront la mission en restant prier à la chapelle de la Vierge : nous avons donc besoin de priants entre 10h30 et 12h30. Venez 10, 20, 30 minutes !

Ce n'est pas mon truc ?

En mission, vous êtes toujours en binôme. Et surtout, personne ne doit y aller "de force". Je vous invite donc à venir à la formation, à 9h30. Vous déciderez ensuite si vous souhaitez partir évangéliser, rester prier... ou rentrer chez vous. Soyons libres !





Départ du père Jean-Paul WEULERSSE

Père Jean-Paul, un grand merci pour votre dévouement dans notre paroisse pendant toutes ces années. Vous êtes un vrai témoin de l'amour de Jésus et le resterez pour toujours dans nos cœurs.

Malgré votre départ nous avons encore envie de passer du temps avec vous. Pour cela, un pot après la messe de 11h du 15 avril est préparé en votre honneur et le 24 juin une grande messe de départ aura lieu à 11h suivie d'un beau moment de partage.

Merci pour toute votre générosité, votre patience et votre écoute envers chacun d'entre nous.

La prière des frères

Tous les dimanches après la messe de 11h, vous pourrez vivre une prière des frères. Des paroissiens, conduits par le père Grenet, vous accueilleront pour prier avec vous et pour vous sur les situations difficiles de votre vie. « Venez à moi vous tous qui peinez et ployez sous le poids du fardeau et moi je vous soulagerai »



Le café associatif « Chez Moi » de Shalom

L'endroit idéal pour se retrouver entre amis, famille, paroissiens ! Le temps d'un repas, d'un café accompagné d'une délicieuse bouchée au chocolat, allez-vous ressourcer, faire une pause dans le rythme effréné de notre quotidien. Shalom sera

heureux de vous accueillir et de partager ce moment avec vous.

69, rue de Ménilmontant

Les horaires d'ouverture sont :

Du mardi au vendredi de 11h45 à 16h45

Le jeudi et samedi de 19h30 à 23h30

Ouverture de l'église pendant les vacances :

Du mardi au samedi : 8h à 19h30

HORAIRE DE MESSE :

Du mardi au vendredi : 17h

Samedi : 9h

18h messe anticipée du dimanche

Dimanche : 10h : messe chez les Sœurs - 9, rue du Retrait

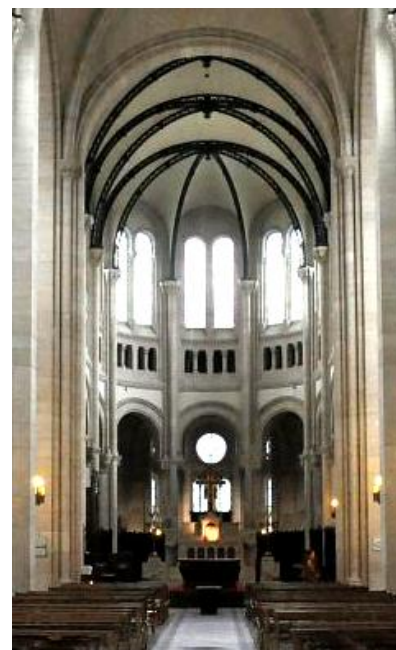
Messes à 11h et 18h

ACCUEIL DES PRETRES ET CONFESSIONS :

Du mardi au vendredi de 17h30 à 18h30

ACCUEIL DANS L'ÉGLISE :

Du mardi au vendredi : 16h30 à 19h00.



ÉLIMINER PLUS EFFICACEMENT LES ENFANTS IMPARFAITS ?

Un nouveau test de diagnostic prénatal obligatoire et supplémentaire va renforcer la pression pour le dépistage de la trisomie 21. Peut-on encore parler d'un diagnostic lorsque la procédure ne vise plus à soigner le malade mais à le supprimer ? Une traque qui ne manquera pas de s'étendre à d'autres maladies génétiques. Un pas de plus dans l'eugénisme.

Qu'est-ce qui est en jeu ?

C'est la généralisation, à toutes les femmes enceintes, d'un nouveau test, le DPNI (Dépistage Prénatal Non Invasif), réalisé à partir d'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel, surtout pour dépister la trisomie 21.

Ce test s'ajouterait à tous les tests proposés actuellement (sans s'y substituer).

QUELS SONT LES ARGUMENTS AVANCÉS ?

En proposant systématiquement ce test supplémentaire aux femmes enceintes présentant un certain niveau de risque de trisomie 21, on améliorerait la performance de détection du dépistage. On réduirait le nombre de perte de foetus induites par les examens invasifs comme l'amniocentèse (1%), et cela permettrait de poser rapidement un diagnostic et ainsi limiter les IMG (interruptions médicales de grossesse) tardives.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX ÉTHIQUES ?

• **Eugénisme** : ce type de test par simple prise de sang de la mère ne va faire qu'accroître la pression qu'exercent la médecine et l'État pour le dépistage de la trisomie 21. Les parents sont mis en demeure de « prendre une décision » alors qu'il s'agit de la vie de l'enfant qu'ils attendent puisque ces diagnostics ne s'accompagnent pas de propositions de traitement ou de soins. Actuellement, 96% des foetus diagnostiqués trisomiques sont avortés, représentant une forme d'eugénisme. Inéluctablement, cette traque aux enfants trisomiques ne manquera pas de s'étendre à d'autres maladies génétiques. Ainsi, le droit de naître serait soumis à certains critères.

• **Examen invasif** : présenté comme une méthode alliant dépistage et diagnostic par une simple prise de sang de la mère et abaissant le recours à l'amniocentèse, le DPNI ne l'évite pas pour autant, puisque la confirmation d'un risque d'anomalie doit passer, en définitif, par un examen invasif.